



UNIVERSITE DE NANTES
Institut d'Études Judiciaires

Examen d'entrée à l'École des Avocats du Grand Ouest
Année 2015

Date de l'épreuve : Jeudi 17 septembre 2015

Lieu : Amphi E

Durée : de 13h00 à 18h00

Matière : Epreuves écrites de raisonnement juridique

Procédure pénale

Vous traiterez le sujet de dissertation suivant :

Quelle appréciation portez-vous sur le rôle de l'avocat pendant l'enquête de police ?

Documentation :

Lors des épreuves, les candidats peuvent utiliser les codes et recueils de lois et décrets annotés, à l'exclusion des codes commentés.

Ils peuvent également se servir de codes ou recueils de lois et décrets ne contenant aucune indication de doctrine ou de jurisprudence sans autres notes que des références à des textes législatifs ou réglementaires.